



L'objet de la présente publication est de mettre à la disposition du public un outil de référence pratique donnant un aperçu du mode de fonctionnement et des travaux des Nations Unies et, en particulier, de la délégation du Canada à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale de l'ONU.

La Charte des Nations Unies a créé six principaux organes: l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de Justice et le Secrétariat. L'Assemblée générale est au centre du système des Nations Unies: elle reçoit et étudie les rapports des autres organes de l'ONU, dont le Conseil de sécurité. Elle tient sa réunion annuelle de la fin septembre à la fin décembre et donne à tous les États membres l'occasion de discuter des problèmes mondiaux et de faire des recommandations.

Le Canada participe activement aux débats de l'Assemblée générale. Des membres de la délégation ont fait un grand nombre de déclarations sur quantité de sujets lors de la trente-deuxième session. On retrouvera ici les principales déclarations sur les questions qui préoccupent le plus le Canada. On peut se procurer dans leur forme intégrale toutes les déclarations de la trente-deuxième session de l'AGNU et obtenir des renseignements supplémentaires sur le rôle du Canada à l'ONU en écrivant à la Direction des relations publiques, ministère des Affaires extérieures, Edifice Lester B. Pearson, Ottawa (Ontario) K1A 0G2.

CA1 EA71 C16 EXF 1977-DOCS  
Canada at the ... regular session  
of the United Nations General Ass  
43229229

E 4E262070 9E05 E



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E